

AVIS N° 192 - 2018 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

SAFCA CI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de SAFCA CI, à raison de vingt-cinq (25) actions nouvelles pour une (01) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du vendredi 21 décembre 2018, est de **215 FCFA**.

La prochaine cotation du titre SAFCA CI (symbole: SAFC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 215 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [200 FCFA ; 230 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action SAFCA CI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 21 décembre 2018

Le Directeur Général



Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE